



comité cantonal apé-Vaud
avenue de Rumine 2
1005 Lausanne
tél 021 341 90 77
natel 078 689 63 63
fax 021 341 90 79
info@ape-vaud.ch
www.ape-vaud.ch

bulletin.

association vaudoise des parents d'élèves
no 148 • décembre 2008

Les troubles « dys... »

Edito	1
Dossier	2-6
Lu dans la presse	7
Bons plans pour Noël	8
Groupes	9
Actualités	10-11
Agenda	12

JAB 1000 Lausanne 1 «Postcode 1»

édito

Osons !

Il y a quelques mois, nous exhortions Madame Lyon à *donner un cap à l'école vaudoise...* C'est aujourd'hui chose faite : le navire a enfin levé l'ancre en ce vendredi 3 octobre 2008, jour du lancement du projet HarmoS. Le cap ? Une école plus efficace, tant sur le plan cantonal qu'au niveau suisse.

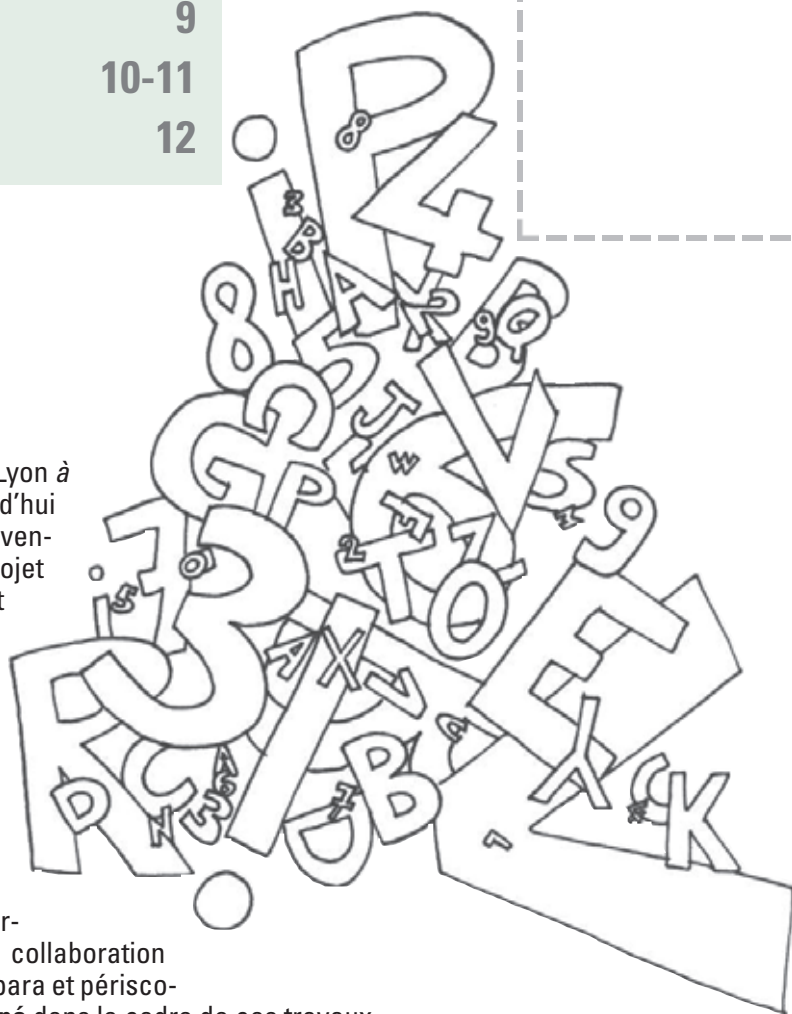
Nous avons mobilisé nos forces et, pleins d'espoir, sommes montés à bord pour participer au grand chantier qu'est la réécriture de la Loi scolaire. Pour nous, le projet HarmoS est le lieu de tous les possibles.

Repenser les rythmes scolaires et la journée de l'écolier, réorganiser les degrés 7 à 9, renforcer l'enseignement des langues, améliorer la collaboration entre l'école, la famille et toute l'infrastructure para et périscolaire, sont autant de priorités que s'est fixée l'**apé** dans le cadre de ces travaux.

Gageons que celles-ci trouveront écho auprès de nos principaux partenaires : les enseignants. Ces derniers constituent la pierre d'angle de l'édifice scolaire et les moteurs de son évolution. Sans leur adhésion, l'histoire vaudoise nous l'a montré, toute tentative de réforme est vouée à l'échec. Tirons parti de leur expertise et de leur expérience en la matière et, de grâce... osons !

Osons changer notre vision de l'école et sortir du cadre de réflexion habituel. Osons... sinon la montagne risque fort d'accoucher d'une souris.

Barbara de Kerchove
Présidente



Face aux troubles d'apprentissage

Multifactorielles, complexes, difficiles à porter pour celles et ceux qui en souffrent, ces pathologies pourrissent souvent le parcours scolaire de l'enfant si elles ne sont pas détectées à temps. Conseils pour dépister les signes avant-coureurs et savoir à qui s'adresser.

Même si le diagnostic ne peut être posé qu'aux environs de sept ans, **une fois qu'apparaissent durables les difficultés à apprendre**, certains comportements repérés à l'école enfantine déjà (la maladresse pour s'habiller ou manger, la difficulté à effectuer des mouvements précis pour découper, colorier, nouer ses lacets, le retard persistant du langage et de la parole, les troubles du rythme, la mémorisation difficile d'une comptine, les difficultés de concentration et d'attention, la confusion entre hier et demain, droite et gauche notamment) peuvent faire penser à un futur trouble du langage et des apprentissages comme la dyslexie, la dysorthographe, la dyscalculie ou encore la dyspraxie. Précisons toutefois que l'existence d'un ou deux de ces indices ne signifie strictement rien. En effet, pour qu'un trouble d'apprentissage soit diagnostiqué, il faut qu'un ensemble de ces symptômes soit reconnu par un professionnel (neurologue ou neuropédiatre, logopédiste, psychomotricien, etc).

Des enfants normalement intelligents

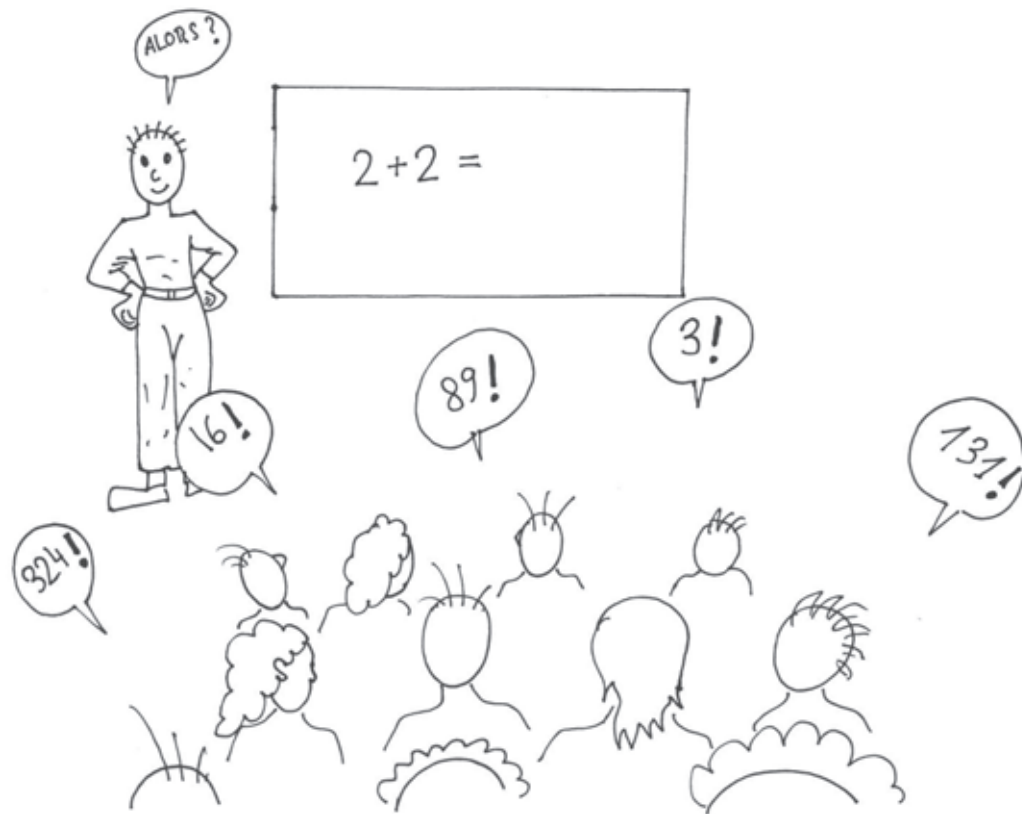
En Suisse, selon diverses estimations, la dyslexie-dysorthographe touche 5 à 10% de la population scolaire. Dans le canton de Vaud, le Service de l'enseignement spécialisé et d'appui à la formation (SESAF) souligne que, au 30 novembre 2007, plus de 3% des élèves scolarisés dans l'école publique étaient suivis en logopédie avec une reconnaissance A.I. Dans le but de mieux prendre en compte certaines difficultés d'apprentissage que rencontrent ces élèves, souvent des garçons au QI tout à fait normal (ndrl : on relève une disproportion significative entre les genres dans un rapport de 3 à 4 garçons pour une fille), le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a édité une brochure (1) à l'usage des enseignants qui présente, de manière non exhaustive, quelques pistes et suggestions pédagogiques dont la mise en pratique variera pour chaque élève, en fonction de ses besoins.

La dyslexie côté... enseignants

Un élève ordinaire va mettre deux à quatre ans à être autonome en lecture. Le petit dyslexique, lui, malgré ses efforts, va mettre, on se l'imagine bien, beaucoup plus de temps. Pendant cette période, il ne pourra pas accéder par l'écrit aux compétences et connaissances requises par l'école. La bonne attitude ? Créer, disent Christine Lequette et Guillemette Pou-

get, médecins au laboratoire cognisciences et apprentissage des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) de Grenoble, un climat de confiance en expliquant à l'enfant que l'on sait qu'il a une difficulté particulière et que l'on va essayer d'en tenir compte. Faire accepter par l'ensemble de la classe la prise en charge particulière des enfants dyslexiques est également un point auquel il faut penser. Prendre le temps aussi de donner les consignes et aller souvent vers lui pour s'assurer qu'il les a bien comprises. S'il le souhaite, lui permettre de lire à mi-voix pendant les tests ou les exercices silencieux. Pour l'apprentissage de la lecture, l'aider à segmenter et repérer les phonèmes et les autres unités sonores en utilisant les couleurs, les gestes. Faire un entraînement de la conscience phonologique et de la conversion graphème-phonème, à l'oral comme à l'écrit. Pour les règles d'orthographe et de grammaire qui lui sont difficilement accessibles, les cas particuliers et les irrégularités entraînent des confusions dans ce qu'il sait. Essayer de l'en dispenser sinon il risque de perdre ses quelques repères.





En ce qui concerne les devoirs, l'aider à organiser son travail est important tout comme penser à lui fournir une feuille avec des indications précises pour ce qu'il doit faire. A la maison, il peut apprendre une récitation ou une leçon d'histoire par l'oralisation d'un tiers.

Quant à la manière d'évaluer ces élèves, en règle générale, les exigences, dit le DFJC, en matière d'évaluation sommative sont les mêmes pour tous les élèves. Cependant, l'enseignant-e a la possibilité de mettre en place différents aménagements pour aider les élèves en difficulté à faire la preuve de leurs compétences (effectuer des interrogations orales, aider l'élève à lire la consigne), sans modifier pour autant le barème des résultats.

Deux choses encore que les enseignants ne devraient pas oublier : pour les enfants dyslexiques, le travail scolaire nécessite des efforts intenses. Ils doivent être encouragés plus souvent que les autres et trouver une reconnaissance du travail effectué. Ces difficultés à traiter l'écrit - et donc à suivre en classe - peuvent être la cause de comportements et attitudes inadaptés comme l'agitation, l'inattention, le renoncement et l'indifférence notamment.

La dyslexie côté... parents

Reconnaître, accepter, comprendre, expliquer, voilà les quatre étapes par lesquelles **les deux parents** doivent passer pour aller de l'avant et être en mesure d'aider l'enfant de manière constructive. Une période qui peut être longue et douloureuse, dit Simone Desrousseaux, maman d'une jeune fille dyslexique et vice-présidente de l'association spécialisée dans la dyslexie et les troubles associés Coridys-Isère, mais elle est nécessaire et indispensable pour être efficace. La rencontre avec des pros peut être un soutien rassurant qui permet de passer du stade de l'angoisse à une forme de sérénité, d'empathie envers

son enfant dont on apprend enfin à comprendre le fonctionnement. Mais attention, pour bien faire, il ne faut être ni envahissants encore moins étouffants. Le soutien envers et contre tout des parents est capital au bien-être de l'enfant qui ne peut être autonome. La maison ? Un refuge, un havre de paix où il se sent écouté et compris. Les parents doivent aussi montrer à leur enfant la confiance qu'ils ont en lui, en ses possibilités à surmonter ses difficultés et lui expliquer pourquoi il lit si mal malgré son désir de bien faire, malgré ses efforts, malgré souvent un travail plus important que celui fourni par ses petits copains. Et lui parler de la ou plutôt des différentes dyslexies, lui dire que non, il n'est pas « bête », qu'il n'a pas un retard intellectuel particulier et qu'il ne souffre pas de troubles sensoriels, psychiatriques ou neurologiques. Souvent en situation d'échec, il faut que l'enfant retrouve confiance en lui, développe son estime de soi et puisse progresser dans ses acquisitions.

La dyslexie côté... HEPL

Tout comme les courbes de croissance, dit Chantal Tièche, docteure en psychologie de l'Université de Genève et professeure formatrice en enseignement spécialisé à la Haute école pédagogique de Lausanne, les acquisitions du langage, de l'orthographe et du calcul ont des modèles de développement. L'enfant peut être en-dehors des normes sans être pour autant hors-normes. Les troubles dys ont des symptômes très précis. Ce n'est pas juste une perturbation momentanée d'un apprentissage. C'est beaucoup plus important. Il est donc nécessaire de bien séparer ce qui est de l'ordre des difficultés d'apprentissage des pathologies.

Cela dit, le programme d'enseignement des futurs maîtres comporte bel et bien des cours de sensibilisation au problème. Nous leur parlons, poursuit la spécialiste, des

pathologies et des difficultés rencontrées, leur décrivons les symptômes, leur fournissons en plus d'une bibliographie des adresses de sites spécialisés et fort bien documentés sur lesquels ils peuvent surfer. Des pistes didactiques et des conseils pédagogiques pour permettre à ces élèves d'atteindre les objectifs d'apprentissage sont aussi dispensés. Nous leur recommandons également de ne pas rester seuls face à ce problème mais de travailler en partenariat avec des enseignants spécialisés qui peuvent venir en classe, les services de psychologie, psychomotricité et logopédie scolaires (PPLS) et, évidemment, les parents.

Le mot de la fin ?

Etre dys..., on l'a compris, ce n'est vraiment pas facile. A nous, enseignants, logopédistes, parents et toutes les personnes concernées par ces troubles, d'alléger la souffrance de ces enfants en leur donnant du temps, de l'amour, de la reconnaissance. Et, ultime suggestion, mais n'est-ce pas là une évidence?, en mettant en avant les progrès réalisés au fil des jours, aussi minimes soient-ils. N'hésitons pas non plus à leur rappeler, dans les moments de profond découragement, qu'Einstein, Rodin, Léonard de Vinci et Kennedy notamment étaient... dyslexiques !

Monique Stidel Noverraz
Journaliste RP

(1) *Dyslexie et dysorthographe informations et recommandations à l'usage des enseignants,*
www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/Brochure_Dyslexie.pdf

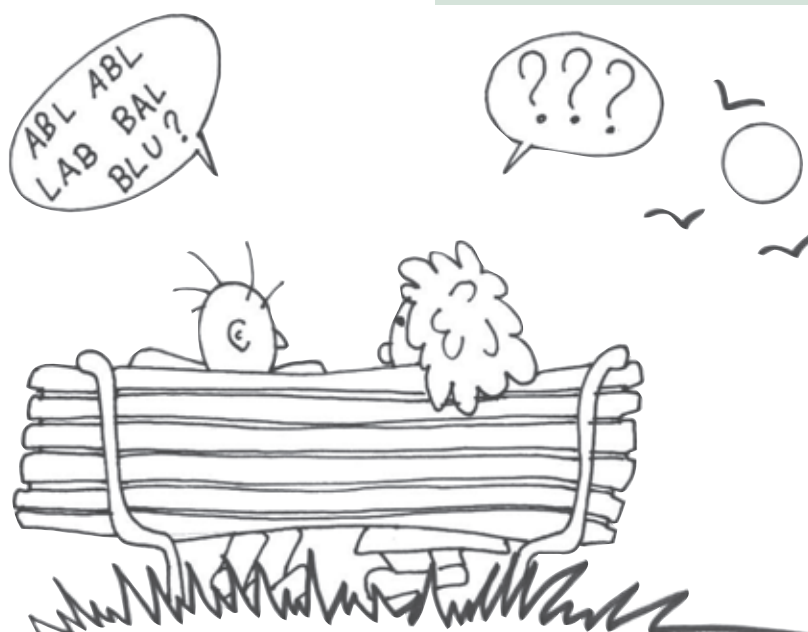
A partir de quel âge ces **erreurs de lecture** deviennent-elles un indice de dyslexie ?

- > Inversions d'une lettre ou de plusieurs lettres au sein d'un mot : **non spécifiques avant 7 ans**
- > Confusions auditives de lettres et de sons (v/f, ai/in par exemple) : **non spécifiques avant 7 ans**
- > Confusions visuelles de lettres et de sons (b/d, on/ou par exemple) : **non spécifiques avant 9 ans**
- > Omissions de lettres : **non spécifiques avant 7 ans**
- > Substitutions de mots : **non spécifiques avant 7 ans, dans le cadre de l'utilisation de la méthode globale**
- > Erreurs dans la reconnaissance des sons complexes (ail, euil, etc.) : **non spécifiques avant 9 ans**

A partir de quel âge ces **erreurs orthographiques** deviennent-elles un indice de dysorthographe ?

- > Omissions de lettres non muettes ou de syllabes : **non spécifiques avant 8 ans**
- > Inversions de lettres ou de syllabes : **non spécifiques avant 8 ans**
- > Confusions auditives : **non spécifiques avant 7 ans**
- > Additions de syllabes : **non spécifiques avant 7 ans**
- > Assemblages de deux mots en un et séparations d'un mot en deux parties : **non spécifiques avant 8-9 ans**
- > Confusions visuelles à la copie : **non spécifiques avant 7 ans**

Dyslexie, où est la différence ?, Eleni Grammaticos et Marianne Klees, Ed. IPEG



Neurodys, kesako ?

Démarré en février 2007, ce vaste programme européen (il devrait durer au moins jusqu'en 2010) de recherche comparatif sur la dyslexie, regroupe une quinzaine de laboratoires répartis sur neuf pays : la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Suède, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Suisse (personne de référence Daniel Brandeis, Université de Zürich) et l'Italie. La partie française est conduite par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) en collaboration avec l'Institut Pasteur et six centres référents pour les troubles du langage à Paris, Lyon, Marseille, Toulouse et Grenoble.

www.neurodys.com et, pour le volet français, www.genedys.org

Témoignage d'un enseignant, père d'un enfant dyslexique

Pendant bien des années, ma définition de la dyslexie se résumait à la confusion de lettres et à des inversions. Mais **aujourd'hui, après plus de vingt-cinq ans d'enseignement, je me rends compte qu'il y a plusieurs formes et plusieurs degrés de dyslexie et que cette difficulté spécifique d'apprentissage peut rendre la vie très pénible à un enfant.** Ma conception de la dyslexie se mit à changer lorsqu'un de nos enfants commença sa première année primaire. Il était très motivé et voulait apprendre à lire et à écrire, mais il se heurta rapidement à des difficultés d'apprentissage. Il fut pris en charge par une orthophoniste/logopédiste et après trois ans de traitement, il avait progressé, mais ses difficultés persistaient. On savait alors qu'il ne s'agissait ni d'un retard d'apprentissage, ni d'un problème socio-affectif, mais d'une dyslexie.

L'apprentissage de la langue française n'est de toute façon pas chose facile, mais nous savions que notre fils rencontrait une difficulté supplémentaire face à la lecture et au langage écrit, et cela malgré une intelligence tout à fait normale et un désir évident d'apprendre à lire et à écrire. Nous prîmes contact chaque année avec ses enseignants pour leur expliquer que si notre fils rendait des travaux insuffisants, ce n'était pas parce qu'il n'avait pas travaillé, ni parce qu'il était inattentif ou peu motivé.

Grâce à sa persévérance tenace, notre fils arrive maintenant, après douze ans d'efforts acharnés, à mieux maîtriser sa dyslexie, même si elle est toujours bien présente. Récemment, un vendredi soir, je trouvais sur la table de la salle à manger un mot sur lequel il avait écrit : Réveille-moi à 7h30 pour POSER. J'eus une petite hésitation puis je compris. Dans sa tête, il avait pensé « pour BOSSER ». Ceci illustre la difficulté supplémentaire qu'un enfant dyslexique doit maîtriser pour parvenir à écrire correctement : il est continuellement obligé de vérifier ce qu'il lit et écrit. En revanche, grâce à une forte volonté, il peut devenir très performant, mais à quel prix !

En tant qu'enseignant, j'aimerais dire à mes collègues que par leur compréhension et leur attitude, ils peuvent éviter que l'école soit un enfer pour l'enfant dyslexique. Ce ne sera peut-être pas le paradis pour lui, mais il pourra progresser et surmonter ses difficultés dans de meilleures conditions. Lorsqu'un enfant travaille bien et est récompensé par une bonne note et par les éloges de la part de son professeur, il est encouragé à persévérer. Mais lorsqu'un enfant a travaillé tout autant ou même plus et reçoit une note insuffisante ou même très insuffisante, imaginez ce qu'il ressent et la dose de courage dont il a besoin pour se relever et continuer à persévérer.

Efforçons-nous donc d'accorder à ces enfants, qui manifestent un désir remarquable de réussir, la possibilité de montrer leurs capacités soit en présentant un travail oralement soit en le préparant par écrit à la maison, même s'ils doivent s'aider d'un correcteur d'orthographe. En tant que père, j'aimerais rappeler aux parents d'enfants dyslexiques qu'ils ne sont pas responsables des difficultés de leur enfant, mais que tout ce qu'ils peuvent faire pour l'aider et l'encourager vaut la peine, même si c'est peu de chose et même s'ils sont parfois menés à bout de patience par des séances interminables de devoirs ! Je ne peux que les encourager à prendre contact avec les enseignants de leur enfant.

Pour finir, **j'aimerais dire aux jeunes dyslexiques, sans oublier les moins jeunes - car il n'est jamais trop tard pour s'attaquer à cette dyslexie frustrante - de ne pas baisser les bras, lorsqu'ils trouvent sur leur chemin une indication : "Route barrée".** Suivez l'indication "Déviation" et **persévérez malgré votre dyslexie ou plutôt, devrais-je dire, grâce à votre dyslexie. Elle vous forcera à vous discipliner, à surmonter les difficultés et à manifester les talents et les qualités remarquables qui sont en vous. Vous méritez, jeunes et moins jeunes, notre soutien, notre encouragement et notre réelle estime.**

Tiré du site de l'Association dyslexie Suisse romande (www.adsr.ch)

A lire

- *Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, bilan des données scientifiques, une expertise publiée par l'Inserm consultable en ligne, www.ist.inserm.fr/basisrapports/dyslexie.html*
- *Dyslexie, Dominique Dansette et Monique Plaza, Ed. Josette Lyon, Paris, 2004*
- *L'instinct du langage, S. Pinker, Ed. Odile Jacob, 2008*

Autres troubles de l'apprentissage

Dyscalculie (voir aussi bulletin apé 144, décembre 2007, p. 4)

Moins connue et moins étudiée que la dyslexie, la dyscalculie ou trouble de l'apprentissage en mathématiques, est « un dysfonctionnement dans le domaine de la logique, de la construction des nombres et des opérations sur les nombres » ou encore « un échec spécifique, durable et tenace, en nombres et en opérations, même au stade élémentaire, à un âge mental pourtant adéquat alors que l'intelligence est normale et le raisonnement quotidiennement efficace » (in *Dyslexie, où est la différence ?*, Eleni Grammaticos et Marianne Klees, Ed. IPEG). Quelques exemples ? Un enfant de 10 ans compte sur ses doigts pour une opération dont le résultat est inférieur à 10. Un autre écrit « 400605 » en alignant les chiffres entendus alors qu'il s'agit de « 465 ». Apprendre les tables de multiplication est problématique.

Les difficultés en lecture et en orthographe peuvent exister à côté d'apprentissages normaux en calcul. Mais elles peuvent aussi coexister avec des difficultés d'apprentissage en calcul. De manière plus globale, on parle alors de troubles spécifiques d'apprentissage.

Dysgraphie

Les enfants dyslexiques et dysorthographiques n'ont très souvent pas une belle écriture. Pourquoi ? Simplement parce qu'ils sont lents et malhabiles, parce qu'ils essaient de trouver la bonne lettre, ils hésitent, ils raturent pour masquer leurs erreurs... Ce n'est pas pour cela qu'ils sont dysgraphiques !

La dysgraphie est un autre trouble de l'apprentissage, dû à des problèmes de motricité fine. Elle affecte le geste graphique et l'aspect formel de l'écriture. Est dysgraphique, un enfant dont la qualité de l'écriture est déficiente alors qu'aucun déficit neurologique important ou intellectuel n'explique cette déficience (in *Manuel de psychiatrie de l'enfant*, Julian de Ajuria-guerra, Ed. Masson).

Un enfant dysgraphique sera lent et aura des difficultés à terminer ses travaux. Maladroit, il aura des cahiers mal tenus. Son écriture peut être difficile à relire ou même illisible. Tout cela pouvant évidemment provoquer un rejet des apprentissages, une démotivation voire un dégoût plus ou moins grave de l'école.

Dysphasie

Trouble de l'acquisition du langage oral, la dysphasie se définit par un déficit durable des performances verbales, significatif en regard des normes établies pour l'âge. Cette condition n'est pas liée à un déficit auditif, à une malformation des organes phonatoires, à une insuffisance intellectuelle, à une lésion cérébrale acquise au cours de l'enfance, à un trouble envahissant du développement, à une carence grave affective ou éducative (in *L'enfant dysphasique*, Christophe-Loïc Gérard, Ed. de Boeck Paris).

L'enfant dysphasique ne développe pas son langage de façon normale. Si un retard se comble (au moins partiellement), une dysphasie persiste car c'est un trouble structurel (in *Dyslexie : le cerveau singulier*, Michel Habib, Ed. Solal Marseille). Cela ne signifie pas que les difficultés langagières seront immuables : une évolution favorable est souvent la règle, mais le langage de l'enfant conservera généralement, à des degrés variables, la marque du trouble initial, occasionnant plus ou moins de gêne. La dysphasie peut être sévère ou pas et se présenter sous des formes diverses : paroles indistinctes, expressions télégraphiques ou par mots isolés, trouble de la syntaxe (structuration des phrases), manque du mot, difficultés dans la structuration du discours, compréhension partielle du langage oral.

Dyspraxie

Difficulté motrice se traduisant par une discordance entre l'acte voulu et l'acte réalisé, qui rend les enfants particulièrement maladroits. Pour Laurence Vaivre-Douret, neuropsychologue et psychomotricienne à l'hôpital Necker de Paris, c'est un trouble de la réalisation du geste intentionnel chez des enfants dont les difficultés sont essentiellement motrices ou visuo-spatiales. Avant 4 ans, la motricité globale est acquise dans un délai normal. Par contre, l'enfant présente un retard dans la manipulation de cubes, les encastresments, les puzzles, les jeux de construction, le graphisme, les bricolages, etc, alors qu'il comprend bien ce qu'il doit faire. Il est maladroit dans les tâches quotidiennes, bouscule les meubles, les objets ou les personnes par inadvertance. Il peut montrer de la lenteur dans l'exécution de ses gestes ou développer une certaine instabilité motrice. Par la suite, la dyspraxie développementale engendre des difficultés dans les apprentissages scolaires, notamment au niveau du graphisme (écriture irrégulière voire illisible, copie lente, ratures, désorganisation spatiale des mots et des phrases), de l'arithmétique (gêne pour poser et résoudre des opérations de calcul), de la géométrie (manque de repères pour se représenter la structuration spatiale des formes géométriques, difficultés à recopier les schémas et les tableaux), de la lecture (confusion de direction des lettres), de l'orthographe (difficultés avec la lecture et la copie) ainsi que dans la recherche d'informations à lire à partir d'un schéma ou d'un document.

Les causes de la dyspraxie ne sont pas connues mais ce trouble semble être lié (toutefois pas toujours) à la prématurité, à des problèmes médicaux autour de la naissance (entre autres hypoxie et anoxie) ou à des dysfonctionnements neurologiques.

Quelques sites utiles

- www.bsr-lausanne.ch, Bibliothèque sonore romande (BSR)
- www.adsr.ch, Association dyslexie suisse romande (aDsr)
- www.vd.ch, liste des PPLS régionales en cherchant Office de psychologie scolaire
- www.sensotec.be/dyslexieFR, Kurzweil 3000, un logiciel pour les personnes dyslexiques

La dyslexie n'est pas une fatalité

Humiliation et vexation du monde scolaire de l'Hexagone. Ainsi se résume la scolarité de la psychosociologue française Sophie Michon qui témoignait de sa dyslexie à Neuchâtel. Rencontre avec une femme qui a lutté pour s'imposer.

Comment s'est déroulée votre scolarité ?

Ma scolarité s'est vraiment très mal passée. Cela a commencé en maternelle. J'ai passé toute une année par terre, sans que personne ne s'inquiète de mon comportement. Au CP (1^{ère} année primaire en Suisse), c'était une angoisse permanente. Je ne comprenais pas ce que l'on attendait de moi. Rien n'allait de soi dans les apprentissages de la lecture. J'étais constamment punie. La maîtresse m'envoyait au coin et, quand les quatre coins étaient occupés par des élèves, elle m'envoyait dans la classe d'à côté.

Quand avez-vous finalement appris à lire ?

J'ai réussi à lire à 9 ans. C'est une religieuse qui m'a aidée. Elle a compris que j'étais une enfant intelligente. J'avais le premier prix de religion ; on ne me faisait pas avaler n'importe quoi. Pour lire, elle me prenait à côté d'elle à son bureau et me tenait par la taille. Ce lien affectif m'encourageait. Elle voulait vraiment que je persévère.

Après cet apprentissage de la lecture, votre scolarité s'est-elle améliorée ?

Non, pas vraiment. J'ai souvent subi des brimades de mes enseignants, comme ce premier jour de classe où l'institutrice m'a demandé de lire à haute voix. J'utilisais mon doigt pour suivre ma lecture qui était lente et hésitante. Elle m'a alors fait une réflexion horrible : « Tu es un bébé qui ne sait pas lire. » Si j'ai changé d'école dans la semaine, ses paroles resteront longtemps marquées en moi. A 13 ans, j'ai été envoyée en transition. A l'époque, en France, c'était une voie de garage. Chez moi, tout s'est alors effondré. J'allais en classe avec une boule au ventre. J'étais avec des élèves qui avaient de graves problèmes de comportement mais aussi avec des enfants qui ne parlaient pas un mot de français. Le programme ne correspondait absolument pas à mon niveau. Mais j'étais une petite fille docile et je taisais ma souffrance. En classe, mon désespoir était tel que, les yeux fixés sur le tableau à observer le cours que je connaissais déjà, les larmes coulaient à l'intérieur de moi. Après deux ans dans cette classe, on a voulu me diriger vers la comptabilité, ce que j'ai catégoriquement refusé. Je préférerais mourir plutôt que d'accepter ce choix qui n'était pas le mien. A 14 ans, je sentais ma vie terminée. Moi qui rêvais d'être médecin. Mes parents m'ont placée en école privée. J'ai rattrapé le retard accumulé, sauf en anglais. Je n'en avais jamais fait. Mon retard ne plaisait pas à l'enseignante. Elle me disait qu'elle me mettait zéro pour me faire plaisir, car elle aurait normalement dû me mettre des notes négatives. Elle me traitait de triple andouille.



Vers quelle profession vous êtes-vous finalement dirigée ?

Je suis entrée très tôt dans le monde du travail en exerçant dans le domaine de l'esthétique, parce que c'est ce qui se rapprochait le plus de la médecine. Je ne regrette pas ce choix. Cela a été positif pour moi. J'ai repris mes études pendant le week-end, puis travaillé comme formatrice dans le domaine de la valorisation personnelle et de l'estime de soi. Parcours que j'ai validé par un diplôme universitaire de formateur, ce qui m'a donné la chance de me voir proposer une passerelle pour intégrer la filière universitaire classique des sciences de l'éducation. J'ai obtenu une maîtrise, puis un master, et aujourd'hui je travaille sur la rédaction de mon projet de thèse. Et j'exerce la profession de psychosociologue avec comme spécialité l'animation de groupes d'analyse de la pratique professionnelle.

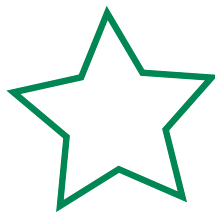
Mais quand avez-vous été diagnostiquée dyslexique ?

J'avais 37 ans. J'étais à l'université. Une étudiante dyslexique avait les mêmes difficultés que moi et m'a poussée à faire un bilan orthophonique. J'ai commencé la rééducation. C'était génial ! J'ai fait d'énormes progrès. J'ai alors tenté de rencontrer des adultes dyslexiques, mais aucune association n'existait. J'ai donc créé ma propre association en avril 2006 : Masque ou pas ?

Quelles difficultés rencontrez-vous encore au quotidien ?

Comme beaucoup de dyslexiques, le verbe n'est pas facilement identifiable, ce qui génère certaines hésitations. Et je ressens toujours le besoin de faire relire mon courrier. Quelqu'un qui n'a pas subi tant de griefs durant l'enfance ne se pose pas autant de questions.

Catherine Bex, L'Express du 30 novembre 2007



Quelques idées sympas pour occuper intelligemment les mômes (et leurs parents) pendant les vacances de fin d'année. Et un album pour dédramatiser la dyslexie.

Théâtre/opéra

Renart

A mi-chemin entre le théâtre et l'opéra, ce spectacle enchantera petits (dès 7 ans) et grands. L'histoire ? Celle évidemment d'un renard rusé, habile et, surtout, beau parleur qui invente mille ruses pour tromper Isengrin le loup bobet et glouton, Tibert le chat, Chanteclerc le coq et bien d'autres encore. Mais, vous vous en doutez bien, l'animal ne parvient pas toujours à ses fins et c'est même parfois lui qui se fait avoir par ses propres victimes. Bonne humeur garantie.

Jusqu'au 31 décembre 2008, au Petit Théâtre, Lausanne, www.lepetittheatre.ch

Expo interactive

Apprentis sorciers : à vous la parole

La thématique ? Elle a été donnée par le public lors de l'exposition précédente *Allolaterre.cata* qui était invité à proposer des idées autour des catastrophes. Les huit meilleurs sujets ont été retenus par les responsables du Muséum d'histoire naturelle de Genève (il y a notamment les centrales nucléaires, la tortue de Floride, les répercussions des canons à neige sur l'environnement) qui ont illico mis sur pied cette exposition ludique à souhait, destinée à tous puisqu'elle a pour but de favoriser les échanges entre les mômes et leurs parents. A découvrir d'urgence pour se rendre compte, si ce n'est déjà fait, que notre planète mérite toute notre attention.

Jusqu'au 4 janvier 2009, www.ville.ge.ch/mhng/expo09.php



Ateliers cuisine

Miam, un pain d'épices

Amateurs de pain d'épices (jusqu'au 28 décembre) ou de galette des rois frangipane (du 30 décembre au 11 janvier), courez à l'Alimentarium à Vevey. Sous la houlette ni plus ni moins d'un vrai cuistot, vous confectionnerez une de ces deux délicieuses gourmandises que vous pourrez même emporter à la maison. De quoi épater votre entourage...

Sur réservation, tous les jours, à 14h15 et 15h45, durée une heure), www.alimentarium.ch

Peinture

Du Klee jamais vu

Le Centre Paul Klee fait fort : il présente pour la première fois une collection privée (celle du collectionneur japonais Kazumasa Katsuta) de 27 œuvres importantes du grand Paul, un peintre que les enfants adorent. Alors, c'est l'occasion pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore vu de découvrir ce centre à l'architecture magnifique, d'enrichir son regard de quelques toiles supplémentaires et, pourquoi pas, d'inscrire les mômes aux ateliers proposés par ce musée bernois.

Jusqu'au 8 février 2009, www.zpk.org/collectorseye



Lecture

J'ai attrapé la dyslexie

La dyslexie ? C'est pas contagieux, mais c'est comme faire pipi au lit, c'est la honte et c'est pas joyeux. Heureusement, il y a Madame Charabia, l'orthophoniste qui jongle avec les syllabes, joue de l'onomatopée et dompte l'alphabet... Un petit livre plein d'espoir à découvrir en famille.

Zazie Sazonoff, Ed. du Rouergue, Fr. 22.80, www.lerouergue.com



Vie des groupes

Cossonay-Penthalaz

Au printemps dernier, des parents de Cossonay ont interpellé le comité cantonal. Ils souhaitaient créer un groupe **apé** dans leur ville pour permettre à des parents de discuter autour de différentes problématiques en lien avec l'école. A la même période, les groupes de Mex-Vufflens-la-Ville et Penthalaz-Daillens nous ont informés de leur difficulté à trouver de la relève pour leurs différents comités. L'**apé**-Vaud a donc proposé à ces deux groupes de fusionner et de créer une nouvelle entité regroupant les 13 communes concernées par les établissements scolaires de Cossonay et Penthalaz. C'est ainsi que le 7 octobre dernier, lors d'une Assemblée générale tenue à Penthalaz, est né le groupe de « Cossonay-Penthalaz ». Son comité, présidé par Mme Tania Zito, souhaite accompagner les parents dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, partager les expériences positives qui pourraient être profitables à d'autres, organiser des actions utiles ou ludiques pour les élèves et leurs parents.

C'est une formidable aventure d'échanges, de collaborations et d'ouverture du dialogue entre parents, parents et écoles, parents et autorités compétentes qui commence, surtout en regard de la très prochaine création d'un Conseil d'établissement dans la région.

*Rens. Tania Zito, 021 861 19 19
www.ape-vaud/cossonay-penthalaz
cossonay-penthalaz@ape-vaud.ch*



Morges

A la recherche de renseignements sur le fonctionnement de l'école, une maman a contacté le Comité cantonal au mois de mars dernier. Très vite lui est apparu la nécessité de recréer un groupe à Morges. Elle a trouvé une autre maman et, accompagnées du Comité cantonal, ces dernières ont organisé une soirée d'informations en septembre dernier à Beau-sobre. Une quarantaine de parents sont venus partager leurs questions, leurs soucis, leur souhait de voir le dialogue avec l'école s'améliorer. L'Assemblée générale de constitution du groupe s'est tenue le 24 novembre dernier. Si la priorité de ce nouveau

comité est de se faire connaître, il lui semble important d'aider les parents à mieux comprendre le système scolaire et de développer une information, type « carnet d'adresses utiles ».

*Sandra Palmieri 076 379 65 65 ou
Leila Zaki 079 598 38 33, co-présidentes
www.ape-vaud.ch/morges
morges@ape-vaud.ch*



Lausanne

Le Comité cantonal, désireux de développer et de concrétiser les bonnes relations qu'il entretient avec les responsables de la commune de Lausanne, a invité les membres **apé** lausannois en avril dernier. Quatre personnes se sont proposées pour former un groupe de travail dans le but de recréer un groupe actif dans la capitale. Elles ont rencontré M. Dyens, chef du Service des écoles primaires et secondaires, qui leur a assuré de son soutien, notamment en vue de la création du Conseil des établissements lausannois. L'**apé**-Vaud a participé à la rédaction du règlement de ce projet. Celui-ci est actuellement entre les mains du Conseil communal.

Vivre l'école autrement, mieux nous impliquer dans la vie de l'établissement scolaire de notre enfant, développer des liens entre les parents et les enseignants, nous informer sur l'école, tels sont les thèmes proposés par ce groupe qui a organisé, le 25 novembre dernier, une soirée d'informations destinée à tous les parents d'élèves de Lausanne. L'étape suivante ? La mise sur pied d'une Assemblée générale de constitution qui ne saurait tarder.

*Elisabeth Garbar 079 822 90 77,
Sara Pelletier 078 711 71 32,
Jean Grin 079 661 17 38
www.ape-vaud/lausanne
lausanne@ape-vaud.ch*



Vous avez dit HarmoS ?

De quoi s'agit-il ?

HarmoS est le terme communément utilisé pour parler de l'harmonisation cantonale en matière de scolarité obligatoire (Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire) ainsi que de son corollaire, la Convention scolaire romande, qui découle de l'Accord.

L'harmonisation porte sur les objectifs d'enseignement et les structures scolaires. Ainsi, l'Accord HarmoS définit la finalité de la scolarité obligatoire et les cinq domaines qui entrent dans la formation de base et dans lesquels chaque élève doit acquérir des connaissances et des compétences fondamentales :

- ✓ les langues
- ✓ les mathématiques et les sciences
- ✓ les sciences humaines et sociales
- ✓ la musique, les arts et les activités créatrices
- ✓ le mouvement et la santé

Pourquoi harmoniser l'école ?

Pour faciliter la mobilité des familles d'un canton à l'autre et unir les efforts des cantons afin d'améliorer l'efficacité de l'école en regard des standards internationaux.

Que va changer HarmoS pour le canton de Vaud ?

HarmoS impose certains changements dans l'organisation du système scolaire vaudois...

- L'âge d'entrée à l'école obligatoire passera de 6 à 4 ans.
- La 5ème et la 6ème année passeront au cycle primaire (donc le primaire comprendra 8 degrés et le secondaire 3).
- Les plans d'études et les moyens d'enseignement seront les mêmes pour tous les cantons romands.
- L'enseignement de l'allemand figurera à la grille horaire dès l'actuelle 3ème année.
- L'enseignement de l'anglais figurera à la grille horaire dès l'actuelle 5ème année.
- Un soutien doit être offert pour les cours de langue et de culture d'origine pour les élèves migrants.
- L'organisation de la journée de l'écolier devra privilégier les horaires blocs et suppose la mise en place de structures de jour (à usage facultatif).

... et suppose aussi l'utilisation d'un nouveau plan d'étude.

En effet, le futur plan d'étude romand (PER) a été mis en consultation auprès des cantons. Pour le consulter : www.ciip.ch. Ce nouveau plan d'étude fera l'objet d'un article dans un prochain bulletin.

Comment cela va-t-il se passer ?

Pour que l'accord HarmoS entre en vigueur, il doit être ratifié par dix cantons (le Grand conseil vaudois l'a ratifié début 2008). Une fois ce quota atteint, les cantons ont six ans pour adapter leur législation. Si les cantons ne parviennent pas à s'entendre, la Confédération pourra édicter des prescriptions contraignantes.

Parallèlement, dans le canton de Vaud, un autre calendrier est à prendre en considération : celui de l'initiative « Ecole 2010 » (déposée en janvier 2008) qui doit être soumise au vote des citoyens. Son traitement suppose, lui aussi, des remaniements de la Loi scolaire. Dans un souci d'efficacité, la cheffe du DFJC a donc décidé de mettre dès à présent une nouvelle loi scolaire en chantier qui tiendra lieu de contre-projet à l'initiative « Ecole 2010 », d'où le « **projet HarmoS** ».

Les questions soulevées par le fonctionnement de notre école ont été nombreuses ces dernières années et nombreuses furent aussi les propositions de remaniements issues des milieux concernés (syndicat d'enseignants, associations de parents d'élèves, partis politiques, etc).

Pratiquement...

Afin de permettre aux différentes instances concernées par l'école de débattre des enjeux de cette réforme et des questions importantes qu'elle soulève, le « projet HarmoS » est organisé autour de dix groupes de travail et chapeauté par un Conseil, dont les membres sont issus des milieux économiques, sociaux ou de la formation ainsi que des principales institutions partenaires de l'école.

Les thèmes abordés par les dix groupes de travail sont les suivants :

- ✓ le degré primaire
- ✓ l'organisation des degrés 5 et 6
- ✓ le degré secondaire (7 à 9)
- ✓ le plan d'étude et les grilles horaires
- ✓ la gestion des établissements scolaires
- ✓ la pédagogie différenciée
- ✓ le rôle et la formation des professionnels
- ✓ la collaboration école-familles
- ✓ l'évaluation du système scolaire
- ✓ l'organisation financière



Et l'apé dans tout ça ?

Une douzaine de parents représentent l'apé dans les différents groupes de travail qui se réuniront une dizaine de fois d'ici à avril 2009. Participer à un tel chantier requiert un grand investissement pour une association de bénévoles comme la nôtre. L'engagement de nos membres à cet égard mérite d'être salué.

Bien sûr, notre rôle est particulier ; il s'agit d'apporter un regard de parent dans la réflexion autour du projet HarmoS. Et de faire comprendre à nos partenaires ce qui est important pour nous afin de développer un environnement scolaire harmonieux.

Quelle école voulons-nous ?

Selon les termes de notre charte, l'école doit permettre à chaque enfant de trouver sa place dans la société. Nous voulons promouvoir une école dans laquelle chacun est reconnu et encouragé dans ses potentiels.

Chaque enfant est différent, certains d'entre eux ont même des besoins particuliers. L'école doit reconnaître l'hétérogénéité des élèves et, pour répondre à différents types de besoins, doit s'ouvrir à la diversité des pédagogies et des méthodes : soutenir de nouvelles pratiques d'enseignement et améliorer la différenciation dans les classes. Place doit aussi être faite **aux portfolios**, permettant de consigner la progression des élèves dans les différents domaines. Cet outil sera précieux pour la suite de leur formation et leur vie professionnelle.

Nous devons ensemble créer les conditions qui permettent un **dialogue constructif** et une vraie collaboration entre parents et enseignants. Les responsabilités de chacun doivent être respectées, mais l'encadrement exercé par tous les adultes qui entourent nos enfants doit être cohérent. Nous voulons être mieux informés, participer au travail en réseau et avoir des échanges réguliers au sujet de la vie scolaire de nos enfants.

La sélection précoce au cours de l'actuel cycle de transition peut avoir des conséquences dramatiques sur certains enfants et doit être supprimée. **L'organisation du secondaire** doit être repensée, sans sacrifier ni l'exigence ni la qualité.

Nous vivons dans un pays et une culture multilingues et nous devons profiter de cette opportunité **pour améliorer l'apprentissage des langues**, développer de nouvelles stratégies et encourager tous les projets d'initiation précoce aux langues étrangères.

Les rythmes scolaires et la journée de l'écolier doivent être repensés. Les horaires scolaires doivent être adaptés, en coordination avec les structures de jour extrafamiliales, afin que les enfants et les jeunes bénéficient de façon continue d'une prise en charge et d'un soutien correspondant à leur âge et à leur degré d'autonomie. La planification des vacances scolaires doit mieux prendre en compte les rythmes chronobiologiques des élèves.

Les enseignants constituent la pierre angulaire de l'école. L'élaboration **d'un cahier des charges** mènera à une plus juste reconnaissance du travail qu'ils accomplissent, mais ils doivent aussi être soutenus et bénéficier d'une formation continue adéquate (supervision et analyse des pratiques, dépistage des difficultés d'apprentissage, entretien avec les parents notamment).

Enfin, en matière de gestion des établissements, il est temps de clarifier les rôles et d'établir des cahiers des charges pour tous les professionnels de l'école, de créer des **instances de médiation** entre l'école et la famille et de renforcer les équipes de soutien professionnel. Les compétences des conseils d'établissement devraient être élargies afin d'en faire une véritable plate-forme d'échanges entre l'école et son milieu et que puissent y prendre corps de véritables projets d'établissement.

HarmoS prévoit la mise en place d'instruments de pilotage communs pour vérifier la qualité d'un point de vue national : l'école doit, à tous les niveaux, **s'autoévaluer**, améliorer le « rendre-compte » et être évaluée.

Prochaines CoRep (Commission des Représentant-e-s des groupes locaux) :

- lundi 19 janvier 2009 à Aigle (thème : vie des groupes et charte)
- mardi 3 mars 2009 à Crissier (thème : camps et sorties)
- mercredi 22 avril 2009 à Rolle-Apère (thème : préparation de l'Assemblée générale)

Si vous êtes intéressé-e à y assister, adressez-vous à votre groupe local !

Aigle-Ollon

- Jeudi 5 février 2009, **café-parents** au Café suisse à Aigle (thème à définir).
- Jeudi 19 mars 2009, **assemblée générale** à 19h00, suivie d'une conférence à 20h30 sur le thème de *Fini l'enfant roi ! L'autorité, la clé du succès ?*, avec Mme Sylviane Pfister.

Bief-Venoge

- Samedi 6 décembre 2008, deux ateliers de **bricolages de Noël** (9h30 à 11h30 ou 14h00 à 16h00), salle des Jardins à Denges.
- Mardi 20 janvier 2009, **soirée d'informations aux parents** devant inscrire leurs enfants en cycle initial.
- De janvier à mars 2009, **cours de natation** au collège des Bergières à Lausanne.

Blonay – St-Légier

- Mardi 20 janvier 2009 de 13h30 à 15h00, maison Picson, Blonay : **café-parents**, *Le mind mapping : apprendre par soi-même avec la carte heuristique*.
- Lundi 9 mars 2009 de 9h00 à 11h00, maison Picson, Blonay : **café-parents**, *La kinésiologie : faire face au stress pour petits et grands*.

Epalinges

Mercredi 4 mars 2009, 19h30, **assemblée générale**, salle de quartier de Bois Murat (à côté de la bibliothèque de l'établissement scolaire), suivie à 20h15 d'une conférence d'Action Innocence sur *Les nouvelles technologies, risques et prévention*. Entrée gratuite.

Le Mont et environs

Premier lundi de chaque mois, **rendez-vous** avec le comité de l'**apé**. Lieu d'échanges, d'informations et de conseils autour de l'aventure scolaire de nos enfants. De 20h00 à 20h30, au café du Relais du Grand Mont.

Nyon-Prangins

Samedi 6 décembre 2008, de 10h00 à 16h00, **fête du centenaire** de l'école du centre ville à Nyon. Exposition, chants, jeux, rallye. Restauration sur place.

Savigny-Forel

Jeudi 5 février 2009, 20h00, salle communale de Forel, **conférence** de Maurice Nanchen, psychologue, sur *Le trône de l'enfant chancelant : comment mettre des limites à nos enfants*. Entrée 12 francs.

Terre Sainte

Samedi 28 mars 2009, deuxième **bourse aux vélos**. *Précisions utiles en temps voulu sur le site.*



Yverdon, Yvonand et environs

- Vendredi 16 janvier 2009, 14h15, **café-parents** sur *Le libre choix de l'école*, tea-room chez Rico, Rivage 3, Yverdon.
- Mardi 27 janvier 2009, 20h00, **conférence interactive** pour les parents et ados à la recherche d'une place d'apprentissage.
- Vendredi 20 mars 2009, 14h15, **café-parents** sur *Hygiène et sport*, tea-room chez Rico, Rivage 3, Yverdon. *Plus d'infos sur www.apey.ch ou au 024 420 25 20*

Vous avez déménagé ou en avez l'intention. Faites-le nous savoir, pour que nous puissions vous informer de l'existence du groupe apé le plus proche.

Vous souhaitez soutenir les actions de l'**apé**-Vaud ? Vos dons sont les bienvenus au CCP 10-7668-1. Merci !

Annoncez-nous vos manifestations, conférences, spectacles, etc.

Délai de rédaction	5 février 2009 (parution semaine du 9 au 13 mars 2009)
Adresse rédaction	Monique Stidel Noverraz, redaction@ape-vaud.ch
Bulletin réalisé par	Barbara de Kerchove, Christiane Lavanchy, Marie-Carmen Lenarth, Sylvie Pittet Blanchette, Emmanuelle Roth et Monique Stidel Noverraz, journaliste RP
Illustrations	Amandine et Fred
Mise en page	Paperforms, Villars-Sainte-Croix
Etiquetage et routage	La Morgette, Morges

Tirage à 5'500 exemplaires

Bulletin d'inscription pour devenir membre de l'apé

(qui comprend l'abonnement au bulletin de l'apé-vaud)

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

E-mail: _____

à renvoyer au comité cantonal (av. de Rumine 2, 1005 Lausanne) ou mieux: inscrivez-vous par <http://www.ape-vaud.ch/inscription>